

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1976

21 octobre 2006

SOMMAIRE

A3W Telecom, S.à r.l., Luxembourg	94812	Handicap Zero S.A., Luxembourg	94839
Actions Croissance Holdings S.A., Luxembourg . . .	94806	Handicap Zero S.A., Luxembourg	94839
Aerium FGG Properties, S.à r.l., Luxembourg . . .	94803	Harc-Pro, S.à r.l., Olm	94835
Aerium FGG Properties, S.à r.l., Luxembourg . . .	94804	Harc-Pro, S.à r.l., Olm	94836
AFB Investment S.A., Luxembourg	94828	HCI Sicar A.G., Munsbach	94836
Amarante Holding S.A., Luxembourg	94811	Ikaros S.A., Luxembourg	94817
Aquamarine, S.à r.l., Luxembourg	94818	Inhalux S.A., Luxembourg	94816
Arteva Services, S.à r.l., Luxembourg	94839	Invista North America, S.à r.l., Luxembourg	94836
ASO Lux, S.à r.l., Luxembourg	94840	IVM Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94805
Athena Holding S.A., Luxembourg	94815	KoSa US Investments, S.à r.l., Luxembourg	94836
Athena Holding S.A., Luxembourg	94815	LDV Management II Opportunity I S.C.A., Luxem- bourg	94837
Boromir, S.à r.l., Luxembourg	94807	LDV Management II Opportunity I S.C.A., Luxem- bourg	94839
Bow S.A., Schifflange	94808	Lefevre Lux, S.à r.l., Pétange	94804
CB Richard Ellis Investors, S.à r.l., Luxembourg . .	94848	Lehwood Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94820
CB Richard Ellis Strategic Partners Europe, S.à r.l., Luxembourg	94848	Lehwood International Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	94820
Cheyne Deutsche Fond I GP, S.à r.l., Luxembourg	94809	Lehwood Operations, S.à r.l., Luxembourg	94821
CIM, Constructions Industrielles et Minières S.A., Luxembourg	94811	Lehwood Ventures, S.à r.l., Luxembourg	94821
Citigroup International Luxembourg Limited, S.à r.l., Bertrange	94831	Lesange S.A., Luxembourg	94846
Citigroup Participation Luxembourg Limited, S.à r.l., Bertrange	94831	Limoreal S.A., Luxembourg	94834
Cyclades Investments Holding S.A., Luxembourg . .	94821	Loke S.A., Luxembourg	94839
Eden Investments S.A., Luxembourg	94813	Malux S.A., Luxembourg	94836
Eden Investments S.A., Luxembourg	94813	Mana Holding S.A., Luxembourg	94831
Eden Investments S.A., Luxembourg	94813	MCP S.A., Luxembourg	94821
Eximp Roger Greden, S.à r.l., Luxembourg	94817	MF 3, S.à r.l., Luxembourg	94805
Fiduphar S.A., Foetz	94812	MJA S.A., Luxembourg	94827
Fila Finance, S.à r.l., Luxembourg	94822	Nael, S.à r.l., Luxembourg	94816
Finakabel, S.à r.l., Luxembourg	94806	NC Top-Sun, S.à r.l., Mersch	94817
FM Air S.A., Luxembourg	94819	Nilles & Arens, Succ. Joël Scheilz, S.à r.l., Wels- dorf	94808
GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg . .	94805	OKW S.A., Luxembourg	94808
GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg . .	94805	Olliewood, S.à r.l., Luxembourg	94807
Générale Continentale Investissements Partici- pations Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	94832	Pacific Overseas International S.A., Luxembourg . .	94812
Gimli, S.à r.l., Luxembourg	94809	Panford Investments, S.à r.l., Luxembourg	94819
Gioza S.A., Luxembourg	94813	Project Three S.A., Luxembourg	94810
GP Kappa Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	94828	Prophalux, S.à r.l., Foetz	94820
Gratings Europe Industry S.A., Luxembourg	94814	Sambal S.A., Schifflange	94808
		Saruman, S.à r.l., Luxembourg	94807

SCER London Residential Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94802	Starwood Capital Group European, S.à r.l., Luxembourg	94815
SCG STE Maurice 4, S.à r.l., Luxembourg	94809	Starwood Capital UK, S.à r.l., Luxembourg	94817
SML Participations S.A., Luxembourg	94812	Starwood Germany, S.à r.l., Luxembourg	94819
SOF European Hotel Co-Invest Holdings II, S.à r.l., Luxembourg	94811	Starwood HUK Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94819
SOF European Hotel Co-Invest Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94811	Stratocast S.A., Luxembourg	94806
SOF-VII Asian Holdings I, S.à r.l., Luxembourg	94810	Stratocast S.A., Luxembourg	94806
SOF-VII Asian Hotel Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94810	Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	94815
SOF-VII European Holdings I, S.à r.l., Luxembourg	94810	Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A., Luxembourg	94814
SOF-VII European Hotel Holdings II, S.à r.l., Luxembourg	94811	Thiefels et Bourg S.A., Mersch	94808
SOF-VII European Hotel Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94809	Thoms S.A., Luxembourg	94818
SOFI Asia Investments, S.à r.l., Luxembourg	94814	U.A.S., Universal Automation Systems S.A., Foetz	94819
SOFI European Investments I, S.à r.l., Luxembourg	94814	Ulrika S.A., Luxembourg	94848
Société Européenne de Boissons S.A., Luxembourg	94816	Venus Holding S.A., Luxembourg	94816
Stardon Investments (Leeds), S.à r.l., Luxembourg	94807	Venus Holding S.A., Luxembourg	94816
		Venus International S.A., Luxembourg	94817
		Verger International S.A., Luxembourg	94820
		Vianden Investment S.A., Luxembourg	94818
		Viewfield Holding S.A., Luxembourg	94847
		Vincent S.A. Holding, Luxembourg	94818
		VTF 4 Shipping Company S.A., Luxembourg	94847

SCER LONDON RESIDENTIAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: GBP 7.024.980,-

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.650.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 24 août 2006

Les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de clôturer la liquidation de la Société;
- les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de MERCURIA SERVICES S.A. au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (ainsi pour tout autre bureau de la société).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l.

Liquidateur

Signature

DISSOLUTION

Extract from the General Meeting of the Shareholders held in Luxembourg on the 24th August 2006

The shareholders of the Company took the following resolutions:

- to close the liquidation;
- that the books and the documents of the Company will be kept during a period of five years at the office of MERCURIA SERVICES S.A. at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (or such other office as that company may occupy).

For publication in the company register in Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, the 24th August 2006.

CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l.

Liquidator

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT09141. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094282.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12,500.-.

 Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 104.717.

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of July.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg), who will be the depositary of the present deed,

There appeared:

LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 105.050,

here represented by Mrs Catherine Martougin, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 104.717 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg) on November 29, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 246 of March 18, 2005, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by fifty thousand euro (EUR 50,000.-), from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to sixty-two thousand five hundred euro (EUR 62,500.-), by the issue of two thousand (2,000) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The two thousand (2,000) shares newly issued have been subscribed by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, and have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of fifty thousand euro (EUR 50,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the increase of the share capital of the Company decided in the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

«**Art. 6. First paragraph.** The Company's share capital is set at sixty-two thousand five hundred euro (EUR 62,500.-) represented by two thousand five hundred (2,500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

The rest of the text of the articles of incorporation of the Company remains unchanged.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at one thousand six hundred euro (EUR 1.600.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by its name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un juillet,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg), qui sera le dépositaire du présent acte;

LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A., une société en commandite par actions, constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.050,

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée *ne varietur* par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg

sous le numéro B 104.717 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg) en date du 29 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 246 du 18 mars 2005, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500,-) par l'émission de deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les deux mille (2.000) parts sociales ont été souscrites par l'Associée Unique, représentée comme mentionné ci-avant, et ont été entièrement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution:

En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société décidée dans la résolution précédente, l'Associée Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à la somme de soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500,-) représenté par deux mille cinq cents (2.500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Le reste du texte des statuts de la Société demeure inchangé.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Martougin, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, vol. 29CS, fol. 18, case 11. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 août 2006.

P. Bettingen.

(101075.3/202/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 104.717.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 septembre 2006.

P. Bettingen.

(101077.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LEFEVRE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 99.157.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 11 février 2004, acte publié au Mémorial C n° 369 du 5 avril 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEFEVRE LUX, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(093551.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

94805

MF 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500,-.
Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 108.986.

—
EXTRAIT

Suite à la résolution de l'actionnaire unique du 11 août 2006, il résulte que le statut de M. Michael Philip Birch a été changé de gérant en gérant A avec effet au 10 avril 2006.

Luxembourg, le 11 août 2006.

P. Gallasin

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094222.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.114.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l. (en liquidation)

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur

Signatures

(093477.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.114.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l. (en liquidation)

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur

Signatures

(093479.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

IVM HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 98.057.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093645.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

STRATOCAST S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,-.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 87.609.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 10 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1195 du 9 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(093967.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

STRATOCAST S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,-.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 87.609.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 10 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1195 du 9 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(093965.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ACTIONS CROISSANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.314.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093517.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

FINAKABEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.700.000,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 93.182.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue de manière extraordinaire le 21 août 2006

Résolution

Sur proposition du conseil, les associés décident de réélire ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg comme commissaire aux comptes pour un nouveau mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 30 novembre 2006.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093695.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

STARDON INVESTMENTS (LEEDS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 107.175.

L'adresse du gérant Michael Murphy a changée et se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093612.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SARUMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 106.081.

Extrait de la résolution prise par le gérant de la Société, datée du 3 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Hans van de Sanden.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093652.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

OLLIEWOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 90.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 28 août 2006, réf. DSO-BT00182, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(093534.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

BOROMIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 106.082.

Extrait de la résolution prise par le gérant de la Société, datée du 3 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Hans van de Sanden.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093654.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

THIEFELS ET BOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 24, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 38.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 28 août 2006, réf. DSO-BT00179, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(093536.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

BOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schiffange, 17-19, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 103.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 28 août 2006, réf. DSO-BT00178, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(093537.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SAMBAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schiffange, 17-19, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 103.017.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 28 août 2006, réf. DSO-BT00177, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(093538.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

NILLES & ARENS, SUCC. JOËL SCHEILZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7713 Welsdorf, 20, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 49.846.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 28 août 2006, réf. DSO-BT00185, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(093539.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

OKW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 81.545.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 7 juin 2006

Au Conseil d'Administration de OKW S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093634.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

CHEYNE DEUTSCHE FOND I GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 116.419.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Robert Kimmels,
- M. Hille-Paul Schut.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093640.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 106.774.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093614.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SCG STE MAURICE 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 91.006.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy a changée et se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093616.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

GIMLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 106.083.

Extrait de la résolution prise par le gérant de la Société, datée du 3 juillet 2006

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Le gérant de la Société fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Hans van de Sanden.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06226. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093658.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOF-VII ASIAN HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 106.772.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093619.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOF-VII ASIAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 106.771.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093622.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOF-VII EUROPEAN HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 106.773.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093623.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

PROJECT THREE S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.324.*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 25 août 2006*

Monsieur de Bernardi Alexis, Monsieur Schaus Adrien et Monsieur Diederich Georges sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société en remplacement de Monsieur Federico Innocenti, démissionnaire, pour une période de trois ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

PROJECT THREE S.A.

A. De Bernardi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094183.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

AMARANTE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 33.893.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094035.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 110.019.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093625.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOF EUROPEAN HOTEL CO-INVEST HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 108.776.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093628.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOF EUROPEAN HOTEL CO-INVEST HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 110.013.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy se trouve à présent au:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093631.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.535.

Rectificatif de l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 1998

Le siège social est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093677.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

94812

FIDUPHAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 105.328.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 4 septembre 2006.

FIDUPHAR S.A.

Ph. Noel

Administrateur délégué

(093636.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

A3W TELECOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 72.888.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093900.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

PACIFIC OVERSEAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 31.930.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093910.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

SML PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 84.952.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société prises en date du 5 juillet 2006

En date du 5 juillet 2006, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

* de prendre note de la démission des personnes suivantes:

- Monsieur Jean-Claude Trutt,
- Monsieur MM. J.F.G. Lores,
- Monsieur Alain Guezennec,

de leur mandat en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

SML PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07581. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093717.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

94813

EDEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 91.570.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(093908.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

EDEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 91.570.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(093904.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

EDEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 91.570.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(093902.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

GIOZA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 114.411.

Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social en date du 22 juin 2006

La démission de Monsieur Antonio Distefano de son poste d'administrateur est acceptée.

Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, né le 13 février 1975 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est coopté comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour extrait sincère et conforme
Pour GIOZA S.A.
V. Arnò / R. Donati
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094190.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

SOFI EUROPEAN INVESTMENTS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 106.843.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy a changé et se trouve à présent à:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093635.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

GRATINGS EUROPE INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 103.050.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093914.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

SOFI ASIA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.653.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy a changé et se trouve à présent au:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093633.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 72.575.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la Société en date du 28 mars 2006

En date du 26 mars 2006, les administrateurs de la Société ont décidé de nommer Monsieur Geertjan Verheij, né le 31 décembre 1956 à Bergen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Geertjan Verheij est autorisé à signer individuellement tous les documents relatifs aux comptes bancaires en cours et futurs de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094219.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

SWISS RE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 90.713.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la Société en date du 28 mars 2006

En date du 26 mars 2006, les administrateurs de la Société ont décidé de nommer Monsieur Geertjan Verheij, né le 31 décembre 1956 à Bergen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Geertjan Verheij est autorisé à signer individuellement tous les documents relatifs aux comptes bancaires en cours et futurs de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

SWISS RE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094223.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

STARWOOD CAPITAL GROUP EUROPEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 83.810.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy a changé et se trouve à présent à:

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07711. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093639.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

ATHENA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 55.047.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093899.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ATHENA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 55.047.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093897.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VENUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 55.063.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093923.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VENUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 55.063.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093924.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

INHALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 35.678.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093915.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

NAEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 104.849.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(093951.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

SOCIETE EUROPEENNE DE BOISSONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.649.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(093707.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

STARWOOD CAPITAL UK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 90.517.

L'adresse de Monsieur Michael Murphy a changé et se trouve à présent à:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093644.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

EXIMP ROGER GREDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 4A, rue de l'Ouest.
R. C. Luxembourg B 58.698.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093916.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

IKAROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 106.181.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signature

(093931.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VENUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 55.064.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093940.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

NC TOP-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 27, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 66.791.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093809.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

THOMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 84.459.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093942.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VIANDEN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 71.209.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093944.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VINCENT S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 37.532.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093947.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

AQUAMARINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 113.308.

Extrait des Résolutions de l'associé unique du 13 janvier 2006

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 13 janvier 2006, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. a transféré l'intégralité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 100 parts sociales à la société ECM REAL ESTATE INVESTMENTS AG, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Ainsi, les parts sociales de la Société sont réparties de la manière suivante:

- ECM REAL ESTATE INVESTMENTS AG: 100 parts sociales.

Luxembourg, le 24 février 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2006, réf. LSO-BN05818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095129.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

STARWOOD GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.214.L'adresse de Monsieur Michael Murphy a changé et se trouve à présent au:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093648.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

STARWOOD HUK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 107.080.L'adresse de Monsieur Michael Murphy a changé et se trouve à présent au:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093650.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

U.A.S., UNIVERSAL AUTOMATION SYSTEMS S.A., Société Anonyme.Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 20.060.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 4 septembre 2006.

UNIVERSAL AUTOMATION SYSTEMS S.A.

A. Seck

Administrateur

(093651.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

PANFORD INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 95.105.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(093953.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

FM AIR S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 86.149.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(093716.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

LEHWOOD HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 109.957.L'adresse du gérant Michael Patrick Murphy a changé et se trouve à présent au:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07715. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093653.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

LEHWOOD INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 109.956.L'adresse du gérant Michael Patrick Murphy a changé et se trouve à présent au:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093656.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

PROPHALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-3895 Foetz, 6, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 31.113.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 4 septembre 2006.

PROPHALUX, S.à r.l.

Signature

La gérance

(093659.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

VERGER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 39.325.

Par décisions de l'Assemblée Générale en date du 17 juillet 2006 et du Conseil d'Administration en date du 18 juillet 2006:

1) Ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2011:

Administrateurs:

- M. Bernard Marevoet, né à Ottignies (Belgique) le 9 juin 1962, demeurant 58A, rue Stanley, B-1180 Bruxelles, Administrateur-délégué.

- M. Nunzio Rizzi, né à Verviers (Belgique), le 18 mai 1955, demeurant 8, avenue Jeanne, B-1050 Bruxelles.

- Micheline van den Bossche, née à Genval le 17 février 1939, demeurant 18, avenue de Nivelles, B-1300 Limal.

Commissaire aux comptes:

EURAUDIT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 42.889, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094111.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

94821

LEHWOOD OPERATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 109.958.

L'adresse du gérant Michael Patrick Murphy a changée et se trouve à présent au:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093678.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

LEHWOOD VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 109.954.

L'adresse du gérant Michael Patrick Murphy a changée et se trouve à présent au:
7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093679.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

MCP S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 66.361.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 8 septembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 875 du 4 décembre 1998, dont la dernière modification des statuts est intervenue suivant acte de Maître Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signature

(093950.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

CYCLADES INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.504.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 2006

Le mandat de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé. Monsieur Norbert Schmitz et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est élue pour 6 ans Administrateur. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société CYCLADES INVESTMENTS HOLDING S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093683.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

FILA FINANCE, Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 119.258.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirty-first of August
Before the undersigned, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FILA LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 94.195, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

here represented by Katia Gauzès, maître en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy, given in New York and Luxembourg, on August 30, 2006.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in future, a private limited company (*société à responsabilité limitée*) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the acquisition, the holding and the assignment, as well as the licensing and the sub-licensing of all kinds of intellectual property rights, including without limitation, trademarks, patents, copyrights and licenses of all kinds.

The Company may act as licensor or licensee and it may carry out all operations which may be useful or necessary to manage, develop and profit from its portfolio of intellectual property rights.

The purpose of the Company is also the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of FILA FINANCE.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners. In case of several managers, each manager shall be designated «A Manager» or «B Manager».

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of (i) the sole manager, or (ii) if there is more than one manager, by the joint signature of any A Manager together with any B Manager, with the exception that in all circumstances generally involving trademark matters, the individual signature of any A Manager or B Manager shall be sufficient to bind the Company, or (iii) the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager/board of managers.

Art. 12. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by any A Manager together with any B Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any A Manager together with any B Manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 15. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 16. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal

year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 17. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the 1st of January, and ends on 31st of December.

Art. 21. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by FILA LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2006.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand one hundred euro (EUR 2,100.-).

General Meeting of Partners

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
 - as A Manager: SPORT BRANDS INTERNATIONAL Ltd., a company incorporated and existing under the laws of Bermuda, registered with the Registrar of Companies in Bermuda under number 33702, having its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermuda; and
 - as B Manager: Laetitia Bragard, finance director, born on January 9, 1975 in Mont-Saint-Martin, France, with professional address at 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, the said proxyholder appearing signed together with Us the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille six, le trente et un août

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

FILA LUXEMBOURG, S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.195, ayant son siège social à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ici représenté par Madame Katia Gauzès, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York et à Luxembourg, le 30 août 2006.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et le transfert, ainsi que l'octroi de licences et de sous-licences de droits de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit, y inclus et sans y être limité les marques, les brevets d'invention, les droits d'auteur et les licences de toutes sortes.

La Société peut agir comme concédant de licence ou licenciée et peut mettre en oeuvre toutes opérations pouvant être utiles ou nécessaires pour gérer, développer et tirer profit de son portefeuille de droits de propriété intellectuelle.

La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de FILA FINANCE.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. En cas de pluralité de gérants, chaque gérant sera désigné soit «Gérant A» soit «Gérant B».

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature (i) du gérant unique, ou (ii) lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature conjointe d'un Gérant A ensemble avec la signature d'un Gérant B, excepté pour toutes les circonstances concernant les affaires relatives aux marques déposées, où la signature individuelle d'un Gérant A ou d'un Gérant B suffit pour engager la Société, ou (iii) par toute personne dûment mandatée à cet effet par le gérant unique/le conseil de gérance.

Art. 12. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par un des Gérants A avec un des Gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un des Gérants A avec un des Gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Libération

FILA LUXEMBOURG, S.à r.l., prénommé, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2006.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à deux mille cent euros (EUR 2.100,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

2. Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- en tant que Gérant A: SPORT BRANDS INTERNATIONAL Ltd., une société constituée et existant selon les lois des Bermudes, enregistrée auprès du Registrar of Companies in Bermuda sous le numéro 33702, ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermudes; et

- en tant que Gérant B: Laetitia Bragard, directeur financier, née le 9 janvier 1975 à Mont-Saint-Martin, France, ayant son adresse professionnelle au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: K. Gauzes, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, vol. 155S, fol. 31, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

A. Schwachtgen.

(100634.3/230/352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

MJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 54.531.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093890.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

GP KAPPA HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: USD 14.000,-.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R. C. Luxembourg B 78.529.

Extrait d'une résolution de l'associé unique du 27 juillet 2006

Il résulte de ladite résolution que:

Le siège social de la Société sera transféré du 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet au 14 août 2006.

Pour GP KAPPA HOLDING COMPANY, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088245.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

AFB INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 105.691.

In the year two thousand and six, on tenth of August.

Before us Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

Is held the extraordinary general meeting of shareholders of the company a société anonyme, denominated AFB INVESTMENTS S.A. (the «Company»), having its registered office at 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B, number 105.691.

The Company was incorporated on 31 December 2004, by a deed of the above mentioned public notary, published in the Mémorial C on 12 May 2005, number 443, page 21237.

The meeting of shareholders is presided by Martine Gerber-Lemaire, attorney at law, 20, avenue Monterey L-2163 Luxembourg,

who appoints as secretary M^e Manuela Dias Marques, attorney at law, 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The meeting appoints as scrutineer Prune Callot, attorney at law, 20, avenue Monterey L-2163 Luxembourg,

I) The shareholders represented at the meeting as well as the number of shares held by them have been set out on an attendance list signed by the proxy-holders of the shareholders represented, and the members of the meeting declare to refer to this attendance list, as drawn up by the members of the bureau of the meeting.

The aforesaid attendance list, having been signed ne varietur by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders to the present meeting shall also remain attached to the present deed with which it will be registered and signed ne varietur by the parties and the acting notary.

II) That as a result of the aforementioned attendance list all 24,804 shares issued are represented at the present meeting, which is consequently constituted and may validly deliberate and decide on the different items of the agenda.

III) That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

After discussion, the meeting unanimously resolved the following decisions:

1. Ratification of the change of statutory auditor of the Company with effect as of 31 December 2004;
2. Presentation of the annual report of the board of directors as well as the report of the statutory auditor for the year ending 31 December 2005;
3. Approval of the annual accounts for the year ending 31 December 2005;
4. Allocation of the results;
5. Discharge given to the board of directors as well as to the statutory auditor of the Company for the performance of their duties for the financial year ending 31 December 2005;
6. Presentation of the annual report of the board of directors as well as the report of the statutory auditor relating to the financial statements of the Company as at 10th August 2006.
7. Approval of the financial statements of the Company as at 10th August 2006;
8. Discharge given to the board of directors for their duties performed from the 1st January 2006 until the 10 August 2006;
9. Early dissolution of the Company and putting of the Company into liquidation;
10. Appointment of a liquidator and determination of its powers; and
11. Miscellaneous.

After discussion, the meeting unanimously resolved the following decisions:

First resolution

The meeting ratifies the change of statutory auditor of the Company with effect as of 31 December 2004.

Second resolution

The meeting decides to approve the annual accounts of the Company as at 31st December 2005 on the basis of the directors' report and the statutory auditor's report.

Third resolution

The Meeting resolves to bring forward the loss of EUR 167,500 to the next financial year.

Fourth resolution

The meeting decides to grant full discharge to the members of the board of directors («conseil d'administration»), and to the statutory auditor of the Company in respect of the performance of their duties for the financial year ended as of 31 December 2005.

Fifth resolution

The meeting decides to approve the interim financial statements as at 10 August 2006 on the basis of the directors' report and the statutory auditor's report.

Sixth resolution

The meeting decides to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates from January 1st, 2006 until the date of the present meeting.

Seventh resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Eighth resolution

The meeting decides to appoint THEATRE DIRECTORSHIP SERVICES ALPHA, S.à r.l., having its registered office at 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade Registry with number B 98.454 as liquidator.

The aforesaid liquidator must realise the whole of the assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company, especially the financial statements drawn up as at 31st December 2005.

The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in the process of being liquidated.

The liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in articles 144 and 145 of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, without specific authorisation therefore from a general shareholder's meeting.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

Closure of the meeting

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,500.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read and explained to the meeting and

Suit la version française:

En l'an deux mille six, le dix août.

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Se tient l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme AFB INVESTMENTS S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 5, place du Théâtre, L-2163 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 105.691.

La Société a été constituée suivant acte reçu le 31 décembre 2004 par-devant le prédit, publié au Mémorial C du 12 mai 2005, numéro 443, page 21237.

L'assemblée est présidée par ME Martine Gerber-Lemaire, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, Luxembourg,

qui nomme comme secrétaire ME Manuela Dias Marques, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur ME Prune Callot, avocat, 20, avenue Monterey L-2163 Luxembourg,

I) Les associés représentés à l'assemblée ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les mandataires des associés représentés et les membres de l'assemblée déclarent se reporter à cette liste de présence, telle qu'elle a été dressée par les membres du bureau de la présente assemblée.

La prédite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Resteront également annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement, les procurations des associés représentés, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

II) Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les 24.804 parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Ratification du changement de commissaires aux comptes de la société avec effet au 31 décembre 2004;
2. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes au 31 Décembre 2005;
3. Approbation des états financiers de la Société établis au 31 Décembre 2005;
4. Allocation des résultats;
5. Décharge accordée aux administrateurs de la Société et au commissaire aux comptes;
6. Approbation des états financiers de la Société au 10 août 2006;
7. Décharge accordée aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat à compter du 1er janvier 2006 jusqu'au 10 août 2006;
8. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société;
9. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
10. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée ratifie le changement de commissaire aux comptes de la société avec effet au 31 décembre 2004;

Seconde résolution

L'assemblée décide d'approuver les états financiers de la Société établis au 31 décembre 2005 tels que présentés par le Président au nom du conseil d'administration et établis sur base du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'allouer les pertes s'élevant à un montant de EUR 167.500,- à la prochaine année comptable.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration de la Société ainsi qu'au commissaire au compte de la Société pour l'exercice de leur mandat pendant l'année comptable 2005.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'approuver les comptes intérimaires au 10 août 2006 établis sur base du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes de la société.

Sixième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1^{er} janvier 2006 à la date de la présente assemblée.

Septième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'assemblée décide de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Huitième résolution

A été nommé liquidateur THEATRE DIRECTORSHIP SERVICES ALPHA, S.à r.l., une société ayant son siège social à 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 98.454.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et d'apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société, en particulier les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005.

Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité et pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à EUR 2.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Gerber-Lemaire, M. Dias Marques, P. Callot, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, vol. 155S, fol. 6, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

J. Delvaux.

(101136.3/208/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

CITIGROUP PARTICIPATION LUXEMBOURG LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 577.515.000.

Siège social: GB-E14 5LB London, Canada Square, Canary Wharf.

Principal établissement: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 86.197.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

For and on behalf of CITIGROUP PARTICIPATION LUXEMBOURG LIMITED

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)

Signature

(093500.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

CITIGROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 255.015.000.

Siège social: GB-E14 5LB London, Canada Square, Canary Wharf.

Principal établissement: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 83.654.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

For and on behalf of CITIGROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG LIMITED

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)

Signature

(093505.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

MANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 38.945.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 25 juillet 2006

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour avis sincère et conforme

MANA HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094025.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

**GENERALE CONTINENTALE INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 119.260.

—
STATUTS

L'an deux mille et six, le premier septembre,
Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

PASAR S.A., une société anonyme constituée en vertu des lois de France, ayant son siège social à 60, avenue Hoche, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 348 929 712, ici représentée par Mademoiselle Anne-Catherine Guiot, demeurant à Arlon, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, en date du 29 août 2006.

GCI PARTNERS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, ici représentée par Mademoiselle Anne-Catherine Guiot, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, en date du 28 août 2006.

Les procurations signées ne varient par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer et dont elle ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de GÉNÉRALE CONTINENTALE INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gestion. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cent vingt-cinq (125) parts sociales, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des

parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Libération

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites comme ceci:

1) PASAR S.A., prénommée, cinquante parts sociales.	50
2) GCI PARTNERS, S.à r.l., prénommée, soixante-quinze parts sociales.	75
Total: cent vingt cinq parts sociales.	125

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Provisions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2006.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cent vingt (EUR 1.420,-) euros.

Résolutions

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
2. L'associé unique décide d'élire Madame Sharon Raingold, née le 19 août 1974, à Paris (France), demeurant au 5, avenue du Président Wilson, F-75016 Paris, France, en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: A.-C. Guiot, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, vol. 155S, fol. 31, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

A. Schwachtgen.

(100645.4/230/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LIMOREAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 104.512.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 25 juillet 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour avis sincère et conforme

LIMOREAL S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07965. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(094028.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

HARC-PRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8322 Olm, 21, rue Charles de Gaulle.

R. C. Luxembourg B 114.783.

L'an deux mille six, le douze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand- Duché de Luxembourg).

A comparu:

A comparu:

Monsieur Ernest Jean Lucien dit Erny Hilbert, employé, né à Differdange (Luxembourg), le 20 mai 1953, demeurant au 21, rue Charles de Gaulle, L-8322 Olm,

agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société à responsabilité limitée HARC-PRO, S.à r.l., ayant son siège social au 39, route de Sanem, L-4485 Soleuvre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 114.783, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 999 du 22 mai 2006, a exposé au notaire instrumentaire ce qui suit:

Exposé préliminaire

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé en date 3 mai 2006, Monsieur José Rama Fresco, indépendant, né à Lavos/Figueira da Foz (Portugal), le 20 mai 1957, demeurant au 30, rue du Fort Wedell, L-2718 Luxembourg a cédé quatre-vingt-quatre (84) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune à Monsieur Ernest Jean Lucien dit Erny Hilbert, prénommé.

Un exemplaire de la cession de parts sociales restera annexé aux présentes.

Ceci exposé, le comparant prémentionné, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille six cents Euros (12.600,- EUR) représenté par cent vingt-six (126) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les parts sociales sont détenues par Monsieur Ernest Jean Lucien dit Erny Hilbert, employé, né à Differdange (Luxembourg), le 20 mai 1953, demeurant au 21, rue Charles de Gaulle, L-8322 Olm.

Deuxième résolution

L'associé décide de changer l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

Art. 2. La société a pour objet l'exécution de tous travaux de construction, de carrelages, de peinture, ainsi que le négoce de tous matériaux en rapport avec la construction.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Troisième résolution

L'associé décide de transférer le siège social de la Société de L-4485 Soleuvre, 39, route de Sanem à L-8322 Olm, 21, rue Charles de Gaulle avec effet rétroactif au 15 mai 2006.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Olm (commune de Kehlen).»

Quatrième résolution

L'associé décide de nommer, avec effet immédiat, comme nouveau gérant unique de la Société, en remplacement de Monsieur José Rama Fresco, Monsieur Paulino Dos Santos Coelho, gérant de société, né à Macieira (Portugal), le 3 juillet 1961, demeurant au 39A, route d'Esch, L-3721 Rumelange.

Le nouveau gérant de la Société est nommé pour une durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Hilbert, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2006, vol. 907, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(100993.3/239/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

HARC-PRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8322 Olm, 21, rue Charles de Gaulle.
R. C. Luxembourg B 114.783.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(100995.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

KoSa US INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.020.184.225,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 100.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00070, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 août 2006.

ATOZ

Signature

(093880.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

HCI SICAR A.G., Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 106.723.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

BANQUE DE LUXEMBOURG

M.-C. Mahy

(093881.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

INVISTA NORTH AMERICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 35.558.900,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 67.095.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 août 2006.

ATOZ

Signature

(093882.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

MALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 28.862.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093894.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

LDV MANAGEMENT II OPPORTUNITY I S.C.A., Société en Commandite par Actions.
Share capital: EUR 31,000.-.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 115.979.

In the year two thousand and six, on the eighteenth of August.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held the extraordinary general meeting (the «Extraordinary General Meeting») of shareholders of LDV MANAGEMENT II OPPORTUNITY I S.C.A., a société en commandite par actions having its registered office at 5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 115.979, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, on April 3, 2006, published on July 1, 2006 in the Mémorial C - N° 1275, Recueil des Sociétés et Associations (the «Company»).

The Extraordinary General Meeting was opened at 8.30 a.m. with Mr Francis Kass, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair.

The President appoints as secretary Mr Lawal Benhlool, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer, Mr Hervé Precigoux, maître en droit, residing in Luxembourg.

The board of the Extraordinary General Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the Extraordinary General Meeting is the following:

- 1) Increase of the Company's share capital;
- 2) Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company;
- 3) Miscellaneous.

II. That the shareholders represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the Extraordinary General Meeting, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the entire share capital being represented at the present Extraordinary General Meeting and all the shareholders represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present Extraordinary General Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the Extraordinary General Meeting, unanimously, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The Extraordinary General Meeting resolves to increase the share capital of the Company by sixty-nine thousand and fifty euro (EUR 69,050.-), from thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) up to one hundred thousand and fifty euro (EUR 100,050.-) by the issue of two thousand seven hundred and sixty-two (2,762) new Ordinary Shares of a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

LDV MANAGEMENT II, S.à r.l. and Ely Michel Ruimy expressly waive their preferential rights to subscribe to the Ordinary Shares newly issued.

The Ordinary Shares newly issued have been subscribed and fully paid up by a contribution in cash by THE PUBLIC INSTITUTION FOR SOCIAL SECURITY, having its registered office in Safat, 13104, P.O. Box 24324, Kuwait, here represented by Mr Francis Kass, prenamed, by virtue of a proxy hereto attached, so that the total amount of sixty-nine thousand and fifty euro (EUR 69,050.-) is at the disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the increase of capital decided in the above resolution, the Extraordinary General Meeting resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company which now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company has a subscribed share capital of one hundred thousand and fifty euro (EUR 100,050.-) divided into four thousand and one (4,001) Ordinary Shares and one (1) Management Share with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each. The Management Share shall be held by LDV MANAGEMENT II, S.à r.l. as unlimited shareholder (actionnaire commandité).»

The other paragraphs of article 6 and the rest of the articles of incorporation of the Company remain unchanged.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at EUR 2,200.-

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille six, le dix-huit août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché du Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée Générale Extraordinaire») des actionnaires de LDV MANAGEMENT II OPPORTUNITY I S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.979, constituée et régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg en vertu d'un acte notarié du notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, du 3 avril 2006, publié le 1^{er} juillet 2006 au Mémorial C - N° 1275, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 8.30 heures sous la présidence de Monsieur Francis Kass, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président nomme secrétaire Monsieur Lawal Benhlol, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hervé Precigoux, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant:

- 1) Augmentation du capital de la Société;
- 2) Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société;
- 3) Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires, par les membres du bureau de l'Assemblée Générale Extraordinaire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée Générale Extraordinaire et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée Générale Extraordinaire, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de soixante-neuf mille cinquante euros (EUR 69.050,-), pour le porter de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à cent mille cinquante euros (EUR 100.050,-), par l'émission de deux mille sept cent soixante-deux (2.762) Actions Ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

LDV MANAGEMENT II, S.à r.l et Ely Michel Ruimy renoncent expressément à leurs droits préférentiels de souscription aux Actions Ordinaires nouvellement émises.

Les Actions Ordinaires nouvellement émises ont été souscrites et entièrement libérées par un apport en numéraire par THE PUBLIC INSTITUTION FOR SOCIAL SECURITY, ayant son siège social à Safat, 13104, P.O. Box 24324, Kuwait, ici représenté par Monsieur Francis Kass, prénommé, en vertu d'une procuration ci-annexée, de sorte que la somme de soixante-neuf mille cinquante euros (EUR 69.050,-) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

En conséquence de l'augmentation de capital ainsi décidée dans la résolution précédente, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** La Société a un capital souscrit de cent mille cinquante euros (EUR 100.050,-) représenté par quatre mille une (4.001) Actions Ordinaires et par une (1) Action de Commandité, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. L'Action de Commandité sera détenue par LDV MANAGEMENT II, S.à r.l. en tant qu'actionnaire commandité.»

Les autres paragraphes de l'article 6 et le reste des statuts de la Société demeurent inchangés.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de son augmentation de capital sont évalués environ à EUR 2.200,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Kass, L. Benhlol, H. Precigoux, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 23 août 2006, vol. 437, fol. 101, case 2. – Reçu 690,50 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(106117.3/242/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

LDV MANAGEMENT II OPPORTUNITY I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 115.979.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(106118.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

ARTEVA SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.650.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 67.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00076, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 août 2006.

ATOZ

Signature

(093884.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

HANDICAP ZERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 29.326.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093888.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

HANDICAP ZERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 29.326.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

(093892.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

LOKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.303.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(093901.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ASO LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 119.761.

STATUTES

In the year two thousand six, on the fourteenth of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND L.P., acting through its general partner ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES (GP) LIMITED, a Limited Partnership governed by the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

represented by Ms Figen Eren, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name ASO LUX, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at ten thousand Great Britain Pounds (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty Great Britain Pounds (GBP 20.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 48 (forty-eight) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

- 12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
 12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
 12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

- 13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.
 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of July of each year and end on the thirtieth of June of the following year.
 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
 14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

- 15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
 15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
 (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
 (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
 (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
 16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 30 June 2007.

Subscription - Payment

There upon, ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND L.P., pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty Great Britain Pounds (GBP 20.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to ten thousand Great Britain Pounds (GBP 10,000.-).

The amount of ten thousand Great Britain Pounds (GBP 10,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

For the purpose of the registration, the capital is valued at fourteen thousand eight hundred and two euro forty-three cents (14,802.43 EUR).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person(s) is/are appointed as manager(s) of the Company for an indefinite period:
 - Paul Graham Guilbert, Fund Administration Director, born on February 20, 1961 in Guernsey, Channel Islands, residing professionally in Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, Channel Islands;
 - Doeke Van Der Molen, lawyer, born on March 1st, 1969, in Hengelo, The Netherlands, residing professionally Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; and
 - Hans Van De Sanden, company director, born on June 21st, 1951, in Jutphaas, The Netherlands, residing professionally at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.
2. The registered office of the Company is set at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND L.P., agissant à travers son gérant et associé commandité ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES (GP) LIMITED, une Limited Partnership de droit de Guernsey, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Les Iles Anglo-Normandes;

représentée par M^e Figen Eren, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ASO LUX, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition

et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à dix mille livres sterling (GBP 10.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 48 (quarante-huit) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et

de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 30 juin 2007.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND L.P., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-).

La somme de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à quatorze mille huit cent deux euros quarante-trois cents (14.802,43 EUR).

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La/les personne(s) suivante(s) est/sont nommée(s) comme gérant(s) de la Société pour une durée indéterminée:

- Paul Graham Guilbert, Fund Administration Director, né le 20 février 1961 à Salisbury, Guernsey, Les Iles Anglo-Normandes, résidant professionnellement à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, Les Iles Anglo-Normandes;

- Doeke Van Der Molen, avocat, né le 1^{er} mars 1969, à Hengelo, Les Pays-Bas, résidant professionnellement au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; et

- Hans Van De Sanden, gérant de sociétés, né le 21 juin 1951 à Jutphaas, Les Pays-Bas, résidant professionnellement à au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Eren, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 20 septembre 2006, vol. 438, fol. 21, case 4. – Reçu 148,02 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(106034.3/242/419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

LESANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 50.138.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 4 août 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour LESANGE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094031.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VIEWFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 83.678.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(093909.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VTF 4 SHIPPING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 102.282.

L'an deux mille six le trente juin

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VTF 4 SHIPPING COMPANY S.A., ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.282, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 juillet 2004, publié au Mémorial C N° 1088 en date du 28 octobre 2004.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureaux et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les douze mille (12.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Approbation et ratification du projet de fusion tel que publié au Mémorial C numéro 1054 du 30 mai 2006 contenant absorption de la société COBFFAK S.A. par la société VTF 4 SHIPPING COMPANY S.A.

2.- Décharge à accorder aux organes de la société absorbée.

3.- Dispositions à prendre quant à la dissolution de la société absorbée.

Exposé

Le Président expose préalablement à l'assemblée qu'en date du 16 mai 2006, un projet de fusion a été établi par les conseils d'administration de deux sociétés anonymes luxembourgeoises: (1) VTF 4 SHIPPING COMPANY S.A., ayant son siège à Luxembourg, société absorbante, titulaire de la totalité des actions et autres titres conférant droit de vote de la société (2) COBFFAK S.A. ayant son siège à Luxembourg, société à absorber.

Ledit projet de fusion a été publié au Mémorial C numéro 1054 du 30 mai 2006.

Considérant au caractère rétroactif de la fusion au 1^{er} avril 2006, limité toutefois à ses effets comptables, et les droits réservés aux actionnaires par la loi, la présente assemblée a été convoquée aux fins de consacrer l'approbation de la dite fusion par les actionnaires.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver sans réserve le projet de fusion du 16 mai 2006 entre la société absorbée COBFFAK S.A. et la société absorbante VTF 4 SHIPPING COMPANY S.A., de le ratifier intégralement et de considérer expressément que, du point de vue comptable, la fusion a pris effet entre les sociétés fusionnant à la date du 1^{er} avril 2006.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner pleine et entière décharge aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de la société absorbée pour l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

Constatant dès lors que la fusion est définitivement réalisée, l'assemblée décide que tous les documents et archives de la société absorbée seront conservés au siège de la société absorbante et que tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes pour requérir la radiation de l'inscription de la société auprès du registre de commerce compétent, la dissolution sans liquidation étant achevée.

L'assemblée déclare en outre que le patrimoine de la société absorbée ne comprend pas de biens immobiliers.

Tous pouvoirs sont octroyés au conseil d'administration de la société absorbante aux fins d'opérer le transfert effectif de l'universalité des actifs et passifs de la société absorbée à la société absorbante.

Le notaire instrumentant atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société, ainsi que du projet de fusion et de sa publication, ce qu'il a vérifié.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Gibert, T. Triboulot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, vol. 154S, fol. 35, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

J. Elvinger.

(101148.3/211/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 94.323.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(093925.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

CB RICHARD ELLIS INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 94.168.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(093926.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ULRIKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 79.219.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(093928.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.
